

Cote du document:	GC 31/L.10
Point de l'ordre du jour:	14
Date:	16 janvier 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport de situation relatif au
Mécanisme mondial de la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la
désertification dans les pays
gravement touchés par la sécheresse
et/ou la désertification, en particulier
en Afrique**

Conseil des gouverneurs — Trente et unième session
Rome, 13-14 février 2008

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Gouverneurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable ci-après:

Christian Mersmann

Directeur général, Mécanisme mondial

téléphone: +39 06 5459 2129

courriel: c.mersmann@global-mechanism.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
I. Introduction	1
II. Progrès réalisés dans la mobilisation des ressources	1
A. Objectif global et prestation de services	1
B. Créer un environnement favorable à la mobilisation des ressources	2
C. Concevoir des stratégies de financement intégrées	4
D. Résumé des engagements en 2007	4
E. Succès remportés aux niveaux national et sous-régional	5
F. Communication et information	7
G. Des sources de financement nouvelles et novatrices: programmes stratégiques	7
H. Le moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres et la méthode harmonisée d'examen des portefeuilles	8
III. Les enseignements tirés	8
IV. Renforcer l'efficacité institutionnelle du MM pour mettre en œuvre le Plan-cadre stratégique décennal de la CCD	9
A. Alignement	9
B. Mesures à prendre pour augmenter le financement	9
C. Collaboration entre le MM et le Fonds pour l'environnement mondial	9
D. Collaboration entre le MM et son Comité de facilitation	10
E. Collaboration entre le MM et le secrétariat de la CCD	10
F. Gérer dans une optique de résultats	10
V. Collaboration avec le FIDA	11
A. La mission du FIDA dans le contexte de la CCD	11
B. Le partenariat MM/FIDA	11
VI. Les organismes donateurs et le projet de fonds multidonateurs	12

Sigles et acronymes

CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
CdP	Conférence des Parties (à la CCD)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMD	Fonds multidonateurs
GDT	Gestion durable des terres
IFI	Institution financière internationale
MM	Mécanisme mondial (de la CCD)
PAN	Programme d'action national
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

I. Introduction

1. Depuis qu'il a commencé ses activités en 1998, le Mécanisme mondial (MM) soumet un rapport annuel au Conseil des gouverneurs du FIDA à sa session annuelle.
2. Au cours de l'année 2007, la stratégie de mobilisation des ressources du MM a consisté à s'aligner sur l'évolution de l'architecture de financement de l'aide internationale au développement, à savoir l'apparition de nouvelles modalités d'allocation des ressources fondées sur une plus grande prise en charge par les pays, le recensement par ceux-ci des priorités de développement et une meilleure coordination et harmonisation entre les donateurs – dans l'esprit des initiatives de réforme des Nations Unies visant la cohérence du système, notamment dans le domaine de la gestion internationale de l'environnement.
3. Le MM s'efforce de renforcer ses opérations au niveau des pays grâce à des mécanismes de collaboration au sein du système des Nations Unies et, en particulier, du FIDA.
4. La huitième session de la Conférence des Parties (CdP 8) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD) s'est tenue à Madrid (Espagne), du 3 au 14 septembre 2007. La conférence a adopté un plan-cadre stratégique décennal (ci-après dénommé "la Stratégie", décision 17/COP 8). Le MM s'est vu assigner notamment pour tâche principale de contribuer à la réalisation de l'objectif opérationnel 5 – Financement et transfert de technologie –, dont le but est de "mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour accroître leur impact et leur efficacité". Il s'est également vu confier un rôle d'appui dans la réalisation de l'objectif opérationnel 1 – Plaidoyer, sensibilisation et éducation –, à savoir "influer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse", et de l'objectif opérationnel 2 – Cadre d'action –, qui vise à "œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse". L'approche et les activités du MM s'inscrivent dans la ligne des résultats concernant ces objectifs et sont repris dans le présent rapport.

II. Progrès réalisés dans la mobilisation des ressources

A. Objectif global et prestation de services

5. L'objectif global du MM est d'aider les pays parties à la CCD à mettre en place un cadre d'investissement en vue d'un programme global de gestion durable des terres (GDT). Pour y parvenir, le MM a adopté une approche générale d'augmentation des investissements dans la GDT consistant à inclure des secteurs, tels que le commerce, l'eau et l'adaptation au changement climatique, qui vont au-delà de la réhabilitation des conditions biophysiques des ressources naturelles.

6. Cette année, le MM s'est efforcé d'encourager l'intégration de la GDT dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les programmes de développement rural de ses pays partenaires. Ce travail va dans le sens du processus global d'allocation des ressources financières d'origine nationale et internationale aux fins de programmation du développement national au niveau du pays.
7. Les services fournis par le MM en 2007 pour favoriser la réussite de la mobilisation des ressources aux fins de la GDT au niveau national sont notamment les suivants:
 - le soutien technique à la mise au point de stratégies détaillées combinant des sources de financement publiques, privées et novatrices pour un cadre d'investissement global;
 - des conseils stratégiques en vue d'élargir l'accès à des financements de sources non traditionnelles;
 - la coopération avec des institutions nationales et des partenaires donateurs pour faciliter l'harmonisation et l'alignement des organismes internationaux et de leurs programmes sur les priorités nationales en matière de GDT;
 - l'acquisition de savoirs et le renforcement des capacités des homologues nationaux à maîtriser véritablement les processus de mobilisation des ressources – y compris les processus budgétaires nationaux et l'accès au financement international;
 - l'organisation de consultations d'experts et de missions conjointes des donateurs; et
 - la facilitation des négociations en vue de parvenir à des accords avec les donateurs et les institutions financières sur le financement de programmes et projets nationaux liés à la GDT découlant de cadres d'investissements généraux.

B. Créer un environnement favorable à la mobilisation des ressources

8. En vue d'assurer une prestation efficace de ses services, le MM a, ces dernières années, développé une approche spécifique d'engagement par pays, avec pour objectif ultime de mettre au point des cadres d'investissement en faveur de la GDT. Les trois principaux piliers de cette approche sont l'intégration, l'instauration de partenariats et la gestion des savoirs.
 - a) Intégration¹**
9. Le MM voit dans l'intégration un moyen de dialoguer en connaissance de cause et d'agir au niveau national en se concentrant sur la bonne gestion des ressources naturelles et la réduction de la pauvreté. L'objectif est de parvenir à un engagement politique pour faire de la dégradation des terres et de la désertification des priorités nationales dans les processus de planification et de budgétisation du pays – parallèlement à des mesures connexes visant à améliorer les cadres politique, législatif et institutionnel.
10. L'expérience montre que la mobilisation de flux de financement importants ne peut se faire sans une telle intégration au sein des processus politiques, budgétaires et de planification nationaux et internationaux et des principaux cadres de développement nationaux. La pleine participation du gouvernement à ce processus

¹ La décision 5/COP 6 (2003) appelait le MM à aider les pays à intégrer leurs programmes d'action nationaux (PAN) dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les cadres de développement nationaux. La décision 5/COP 7 (2005) a réitéré cet appel en encourageant le MM à intensifier ses interactions avec les institutions financières internationales (IFI). Le Plan-cadre stratégique décennal – la Stratégie – (Décision 17/COP 8 (2007)) comporte des objectifs et résultats allant dans le sens de ces efforts comme l'objectif stratégique 4, effet escompté 4.2, et l'objectif opérationnel 2, résultat 2.3.

et l'appui des partenaires de la coopération au développement sont essentiels au succès de cette initiative.

b) Instauration de partenariats²

11. Suite à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, au Consensus de Monterrey sur le financement du développement et aux réformes dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, les partenariats sont devenus d'autant plus pertinents en matière de financement du développement. Dans ce contexte, le MM a noué des partenariats avec des gouvernements, des partenaires bilatéraux et multilatéraux à la coopération pour le développement, le secteur privé, la société civile et le monde universitaire. Ces partenariats s'appuient sur les avantages comparatifs de chacun pour parvenir à des résultats précis en matière de développement et avoir un impact à tous les niveaux. En 2007, le MM a obtenu des résultats importants dans le domaine de la mobilisation des ressources:
- en facilitant une concertation structurée avec les partenaires sur les causes et les conséquences de la désertification et de la sécheresse et sur les moyens d'y remédier, en concluant des accords de financement de programmes et projets de GDT;
 - en favorisant de nouveaux partenariats stratégiques pour élargir la base de financement de la CCD et en préconisant l'intégration de cette dernière dans les cadres de développement nationaux;
 - en assurant des services de conseil pour tirer parti au mieux des possibilités de financement grâce à une consolidation des accords de partenariat;
 - en créant des partenariats d'apprentissage dans le cadre de la coopération Sud-Sud et des partenariats triangulaires;
 - en convoquant et en organisant des réunions de partenariats afin de mobiliser des ressources financières pour les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux; et
 - en prenant l'initiative de partenariats public/privé novateurs.
12. Le MM a également beaucoup profité au fil des ans de ses partenariats avec le FIDA, la Banque mondiale, les banques de développement régionales, telles que la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international et 17 organismes bilatéraux. Le partenariat institutionnel avec le FIDA – organisme d'accueil et principal bailleur de fonds du MM avec ses dons généreux qui, à ce jour, représentent au total 7,5 millions de USD – a été fondamental.

c) Gestion des savoirs

13. La gestion des savoirs est l'un des piliers de la stratégie et des opérations du MM. Il n'est possible d'obtenir des résultats que si toutes les activités institutionnelles sont appuyées et consolidées par des connaissances techniques et autres. Pour pouvoir tirer parti des investissements, recenser les sources de financement traditionnelles et novatrices dont ils pourraient bénéficier et formuler l'argumentation nécessaire pour influencer sur les réformes politiques, les groupes concernés par la GDT doivent connaître les instruments de financement du développement disponibles aux niveaux national et sous-régional et être en mesure d'y accéder.

² Les activités de constitution de partenariats du MM sont conformes à l'objectif stratégique 4 de la Stratégie. Cet objectif est de "mobiliser des ressources en faveur de la mise en œuvre de la Convention par l'instauration de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et acteurs internationaux" (décision 20/COP 8).

14. À cet égard, le programme relatif à l'économie et aux instruments de financement du MM vise à mieux faire comprendre ces nouveaux instruments et modalités de financement du développement, afin de s'assurer que les budgets nationaux prévoient d'affecter des ressources aux processus d'application de la CCD. Le volume de financement disponible pour la mise en œuvre de la CCD dépend de plus en plus non seulement de la volonté politique des gouvernements de faire de la GDT une priorité nationale, mais également de l'affectation de ressources à cet effet dans les budgets nationaux. Ce programme prévoit la conception et la mise en œuvre de modules de formation sur des aspects fondamentaux, en vue de renforcer les capacités nationales à élaborer et à appliquer des stratégies nationales de financement de la mise en œuvre de la CCD.

C. Concevoir des stratégies de financement intégrées

15. S'agissant de la mobilisation des ressources, l'approche du MM s'appuie sur une stratégie de financement intégrée – il s'agit d'un cadre d'orientation pour l'identification et la mise au point d'un éventail de ressources financières destinées au financement des projets et programmes de GDT et à la lutte contre la désertification. Tout en facilitant la mise en place d'une combinaison de financements – intérieurs, extérieurs et novateurs –, cette stratégie permet également de révéler les obstacles potentiels à l'identification, l'affectation et le décaissement des ressources dans un contexte national donné. Elle met en lumière les aspects qui, sur le plan politique, budgétaire, juridique, institutionnel ou des ressources humaines, sont susceptibles d'entraver certaines capacités de mobilisation des ressources ou d'exécution du programme.
16. En recourant à cette stratégie de financement intégrée, le MM vise à aider les pays Parties à la CDD à mettre en place des plates-formes de coordination et de partenariat pour faciliter la mobilisation et l'affectation des ressources nationales. La stratégie de financement intégrée s'insère dans un plan d'action définissant les activités à mener pour ouvrir la voie à une mobilisation des ressources qui conduise à la mise en place d'un cadre d'investissement pour la GDT. Elle constitue un terrain de rencontre pour les partenaires internationaux du développement, les organismes publics, les organisations de la société civile et le secteur privé.
17. Pour faciliter la formulation de la stratégie de financement intégrée, le MM a conçu un programme de formation structurée à la conception de stratégies de financement intégrées pour la lutte contre la désertification. Ce programme a permis de faciliter les échanges entre pairs de connaissances et de stratégies en vue de négocier un accroissement des ressources allouées à la CCD. Lancé en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, grâce au généreux soutien financier du Fonds de l'OPEP pour le développement international et de l'Agence suisse de développement et de coopération, ce programme sera étendu aux autres régions en 2008.

D. Résumé des engagements en 2007

18. Un compte rendu détaillé des travaux du MM aux niveaux national et sous-régional figure dans le rapport à la CdP 8 (accessible sur le site web du MM à l'adresse suivante: www.global-mechanism.org). Au cours des quatre années passées, le MM a mené des activités dans 27 pays et 12 sous-régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes.
19. Au niveau national, le MM utilise l'approche décrite précédemment (paragraphe 8 à 14). Son programme de travail concerne actuellement les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Honduras, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Liban, Mali, Maroc, Mexique, Mozambique, Nicaragua, Ouganda, Pakistan, Pérou, République arabe syrienne, Swaziland et Tunisie.

20. Le MM est également actif aux niveaux sous-régional et régional – ce qui permet aux pays dans lesquels il n'est pas directement engagé de bénéficier néanmoins de ses services – et a effectivement mobilisé d'importants financements pour la mise en œuvre de la CCD. Parmi les initiatives en question figurent notamment: l'Initiative de gestion durable des terres arides (SALAM) – un programme de partenariat dans les pays du Golfe et les États arabes voisins; la mise en œuvre synergétique des accords multilatéraux relatifs à l'environnement en Asie du Sud-Est et en Chine; le partenariat pour le financement de la GDT dans la sous-région relevant de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement); le partenariat stratégique pour la GDT en Afrique australe; l'initiative de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP); l'initiative de partenariat pour la gestion durable des terres dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes; la plate-forme de promotion des investissements et le renforcement des capacités pour le financement de la GDT en Méso-Amérique; l'intégration des accords multilatéraux relatifs à l'environnement dans le cadre de l'accord Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) de la Commission européenne; et SolArid, le programme de coopération Sud-Sud du MM pour les régions du Sahel et du Sahara.

E. Succès remportés aux niveaux national et sous-régional

21. Les exemples de résultats tangibles donnés ci-après mettent en évidence les éléments communs de la démarche de mobilisation des ressources du MM, mais aussi les approches distinctes adoptées en fonction des contextes socioéconomiques et politiques spécifiques.
- a) Accroître les ressources allouées à la GDT: le cas de l'Éthiopie**
22. En Éthiopie, l'intégration et la création de partenariats ont conduit à faire une plus large place dans le Plan de développement accéléré et durable pour l'élimination de la pauvreté – qui constitue le document de stratégie de l'Éthiopie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) pour 2006-2010 – au Programme d'action national (PAN) et à la GDT. Selon les premières estimations, plus de 250 millions de USD pourraient être affectés aux investissements liés à la GDT dans ce plan – soit une nette augmentation par rapport aux crédits alloués dans le cadre du premier DSRP qui mettait moins l'accent sur les investissements dans la GDT.
23. Conséquence des efforts d'intégration et des analyses du MM à l'appui de l'Éthiopie, ce pays a été choisi comme candidat à un soutien supplémentaire pour la mobilisation de ressources financières en vue de la mise en œuvre du PAN dans le cadre de TerrAfrica – un partenariat multiple sur la GDT en Afrique subsaharienne. Au sein de cette structure, d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux collaborent avec le MM et le Gouvernement éthiopien à la mise en place d'un cadre national visant à accroître les investissements en faveur de la GDT et des priorités du PAN énoncées dans le DSRP. Il s'agit notamment de la Banque africaine de développement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), du FIDA, du Gouvernement norvégien, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial (PAM).
- b) Une stratégie de financement intégrée: le cas du Liban**
24. La stratégie de financement intégrée du Liban a été menée à bien, ce qui a marqué une étape importante dans les efforts de mise en œuvre de la CCD. Cette stratégie a été mise au point sur une période de 11 mois, sous la direction du Ministère de l'agriculture, avec le soutien du MM et en partenariat avec le Centre de développement des terres arides, la GTZ et le PNUD. L'approche retenue a consisté à aligner les mécanismes de financement nationaux, externes et novateurs sur les priorités du PAN. Durant la phase d'élaboration de la stratégie, le MM a engagé des négociations avec des donateurs internationaux pour mobiliser un financement

important. Ainsi, par exemple, le FIDA prépare actuellement un projet de 10 millions de USD à l'appui des priorités recensées dans la stratégie.

25. Le MM a également préparé en collaboration avec le PNUD-Liban et dans le cadre d'un processus interorganisations, une proposition visant à obtenir 6,5 millions de USD du Fonds des Nations Unies pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, organisme géré par le Gouvernement espagnol et le PNUD, dans l'optique d'intégrer les pratiques de la GDT dans les processus politiques, budgétaires et de planification du développement à l'échelle locale et nationale.
26. La stratégie de financement accorde une importance particulière à la participation du secteur privé au soutien financier dans le cadre d'initiatives commerciales créatives. L'une des propositions en la matière concerne le développement des secteurs de la viticulture et de la viniculture.

c) Harmonisation des politiques publiques: les cas du Mexique et de l'Équateur

27. Le travail d'harmonisation des politiques au Mexique mené par le MM en collaboration avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a eu pour conséquence directe l'élaboration et l'approbation par le Gouvernement d'une loi fédérale sur le développement rural durable.
28. Ce travail a contribué à l'amélioration du contexte politique global de la GDT et a eu une influence positive sur les processus de réforme budgétaire et les cycles de planification du développement rural. L'expérience acquise grâce à l'analyse systématique de toutes les politiques ayant un impact potentiel sur la gestion des ressources naturelles et le développement durable – et aux propositions visant à améliorer le contexte politique global – a donné au MM une assise solide pour aider d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes à mettre en place un cadre politique général propice à la GDT.
29. Fort des connaissances acquises au Mexique, le MM s'est associé à la FAO, au PNUD et au PNUE pour transposer cette initiative en Équateur en apportant un appui à l'élaboration d'une stratégie de financement intégrée. Une panoplie de mesures destinées à aider les pays qui se lancent dans l'harmonisation de leurs politiques publiques est en cours de préparation.

d) Coopération Sud-Sud: SolArid

30. SolArid, qui réunit actuellement les pays périsahariens, traite des questions stratégiques communes aux régions en vue d'instaurer des partenariats Sud-Sud pour la mobilisation des ressources. En juin 2007, le MM et la Communauté des États sahélo-sahariens ont signé un accord-cadre qui définit les priorités d'une plate-forme de partenariats Sud-Sud et multidonateurs en vue de mobiliser des ressources et d'intensifier la coopération Sud-Sud grâce à des mesures conjointes de lutte contre la désertification conçues dans une optique de renforcement de l'intégration régionale.
31. Un autre aspect des activités de SolArid porte sur les dimensions socioéconomiques de la désertification. À cet égard, le MM organise actuellement une réunion internationale d'experts intitulée "Désertification, migrations et développement local", qui se tiendra à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) en novembre 2007.
32. SolArid s'intéresse également aux questions relatives à la parité hommes-femmes. L'initiative du MM intitulée "Promotion du rôle des femmes dans la prise de décision en Afrique francophone dans le contexte de la CCD" est fondée sur la demande de femmes parlementaires et représentantes d'ONG de pays d'Afrique francophone, conscientes de la nécessité de soutenir les activités économiques et sociales des femmes pour lutter contre la désertification. En juin 2007, le MM et le Ministère de l'environnement et de l'assainissement du Mali ont organisé conjointement, à l'intention des ONG nationales et internationales, des représentants des ministères,

des organisations sous-régionales et internationales et des partenaires du développement, un atelier international sur le thème "Renforcer les capacités d'investissement des femmes dans la GDT". Cet atelier a donné lieu à la mise au point d'un plan d'opération à court terme et à la création de la Coalition Tchém'sou – une plate-forme destinée à exercer des pressions, échanger des informations et constituer des partenariats financiers au profit des réseaux de femmes qui agissent dans le domaine de la gestion des ressources naturelles en Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre.

F. Communication et information³

33. La gestion des savoirs et la communication sont des éléments essentiels pour maximiser l'impact des opérations du MM. Ainsi, pour permettre aux partenaires du MM de mettre en œuvre la CCD, le groupe Communications utilise des moyens novateurs pour mener des actions de sensibilisation, échanger les informations, encourager le dialogue et générer des connaissances.
34. Ces innovations ont permis au MM d'atteindre des groupes qui n'étaient pas impliqués jusqu'à présent dans les débats sur la dégradation des terres et la désertification, et de leur donner les moyens d'obtenir plus de financements. Par exemple, son nouveau site web est considéré comme un outil particulièrement utile pour mieux faire comprendre la démarche du MM et ses activités de mobilisation des ressources. La stratégie d'information sur internet et les bulletins envoyés de façon régulière par courrier électronique ont permis effectivement de s'adresser à une plus large audience: plus de 6 000 particuliers et organisations se sont inscrits. Les groupes de discussion sur internet ont acquis une certaine popularité chez ceux qui soutiennent la CCD en raison de la pertinence des sujets abordés et de la facilité et du faible coût de ce type d'interaction. Par ailleurs, un dossier élaboré en 2007 et comprenant des documents, des brochures et des fiches a été diffusé à l'occasion de conférences et d'événements internationaux.
35. À en juger par le nombre croissant de demandes visant à transposer dans d'autres régions les initiatives du MM qui ont été couronnées de succès, il est clair que ces outils de communication ont l'impact souhaité et que le MM est en voie de devenir un centre d'excellence pour la fourniture de services de conseils stratégiques sur le financement et la production de savoirs pertinents sur les questions liées à la GDT, en vue de la mise en œuvre de la CCD.

G. Des sources de financement nouvelles et novatrices: programmes stratégiques⁴

36. Le recours à de nouvelles sources de financement et à des ressources publiques et privées novatrices et l'engagement de secteurs qui, traditionnellement, n'étaient pas concernés par la CCD constituent des facteurs clés pour la mise en œuvre de la Convention⁵. Des progrès ont été réalisés en 2007 pour ce qui est de l'élargissement de la base de financement, grâce à des programmes stratégiques choisis pour leur potentiel d'accroissement des flux d'investissements dans la mise en application de la CCD et élaborés en tenant compte des possibilités de mobilisation de moyens auprès de sources nouvelles et novatrices. Ces programmes portent notamment sur l'adaptation au changement climatique et la rétribution des

³ La Stratégie (décision 17/COP 8 (2007)) a attribué au MM un rôle d'appui en vue de la réalisation de l'objectif opérationnel 1: Plaidoyer, sensibilisation et éducation.

⁴ Ces programmes s'inscrivent dans la ligne de la Stratégie de la CCD. Objectif opérationnel 5: Financement et transfert de technologie, résultat 5.4: "Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, par le jeu de mécanismes fondés sur le marché, dans le cadre d'organisations commerciales, auprès de fondations et d'organisations de la société civile et par le biais d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation au changement climatique et son atténuation, la préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté."

⁵ Cette démarche est dans le droit fil de la recommandation visant à ce que le MM "fournisse, à la demande des Parties intéressées, des informations sur les sources et les modes de financement novateurs et sur l'amélioration des activités de coopération au niveau national." (CCD, Article 21. 5 b)).

services environnementaux, sur l'accès au commerce et aux marchés, sur des initiatives dans le secteur forestier et sur le développement du secteur privé.

37. Ces programmes ne sont pas autonomes; ils s'inscrivent dans des stratégies de financement intégrées et viennent à l'appui des interventions du MM aux niveaux national, sous-régional et régional en fournissant une base de connaissances, des réseaux et des partenariats avec des institutions et des experts clés.
38. Le MM explore également les possibilités de coopération Sud-Sud et de partenariats triangulaires, qui deviennent des sources de financement de plus en plus importantes, au fur et à mesure que les pays en développement concernés, comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, s'affirment en tant que donateurs émergents.

H. Le moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres et la méthode harmonisée d'examen des portefeuilles

39. Grâce au moteur de recherche d'informations financières sur la dégradation des terres (FIELD), le MM est en mesure de recueillir et de diffuser des renseignements fiables sur les sources de financement, les politiques, les programmes et les projets traitant de la dégradation des terres. Ce moteur de recherche a notamment été utilisé pour procéder à des analyses qui permettent de mieux exploiter les ressources existantes en informant les gouvernements et leurs partenaires de développement des risques financiers, des possibilités, des coûts et des retours sur investissement dans la GDT et d'autres activités liées à la mise en œuvre de la CCD.
40. L'expérience accumulée par le MM en matière d'identification, d'analyse et de classement des investissements dans la gestion durable des terres a amené la communauté internationale à demander conseil à cet organisme pour améliorer la qualité et la présentation des rapports de la CCD. Ce travail a permis au MM de mettre au point une méthode novatrice d'examen des portefeuilles, qui a été mise à l'essai par le FIDA et soumise à la CdP 8 et au Comité de facilitation du MM en septembre 2007. La Banque mondiale et d'autres organisations se sont déclarées intéressées par la réalisation d'études similaires en collaboration avec le MM dans le cadre de la préparation des prochaines sessions de la Commission du développement durable qui seront essentiellement consacrées à la désertification, à la sécheresse, à la gestion des terres, au développement des zones arides et à l'Afrique.

III. Les enseignements tirés

41. L'expérience montre que, si l'intégration et l'instauration de partenariats sont des processus longs, ils constituent des moyens efficaces de mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre de la CCD, compte tenu des mécanismes actuels de financement du développement, notamment dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté.
42. La mobilisation de financements importants aux fins de mise en œuvre de la CCD exige des efforts coordonnés et concertés de la part des gouvernements, des partenaires de développement et des autres grandes parties prenantes. Les stratégies de financement intégrées offrent un cadre global permettant aux pays de recenser les sources et les moyens d'obtenir le financement de priorités nationales à moyen terme ayant fait l'objet d'un accord et s'insérant dans un plan d'action structuré. Si le MM joue à cet égard un rôle crucial de catalyseur, la prise en charge par les pays est indispensable à la réussite des opérations.

43. Il existe un potentiel croissant de mobilisation de financements supplémentaires aux fins d'application de la CCD pour autant que l'on se tourne vers des sources non traditionnelles et que l'on fasse appel à des méthodes novatrices – en d'autres termes, que l'on "s'investisse pleinement". Pour cela, il faut que les gouvernements s'engagent dans des partenariats ciblés avec des acteurs auparavant non impliqués. Le succès repose donc en grande partie sur la démonstration de la réciprocité des avantages ainsi que sur la confiance et la responsabilité.
44. Impliquer les parties prenantes à la CCD dans des activités de communication et de gestion des savoirs, solliciter leur participation active et tirer parti de leur savoir-faire pour la mise au point des produits et services facilitera la mise en œuvre de la CDD. Par ailleurs, il est essentiel de concevoir des messages simples, clairs et très ciblés qui correspondent aux réalités du contexte dans lequel le MM opère et qui atteignent leurs destinataires.

IV. Renforcer l'efficacité institutionnelle du MM pour mettre en œuvre le Plan-cadre stratégique décennal de la CCD

A. Alignement

45. L'examen des politiques, modalités opérationnelles et activités du MM confirme que l'innovation en a toujours été une caractéristique. Le Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la CCD (la Stratégie)⁶ adopté récemment a permis au MM d'examiner son rôle et son efficacité institutionnelle, pour que les objectifs, les impacts escomptés et les résultats de la Stratégie soient atteints. Comme il apparaît ici et dans les références faites à la Stratégie tout au long du présent rapport, le MM est convaincu qu'il peut contribuer, avec ses partenaires, à la réalisation des objectifs définis.

B. Mesures à prendre pour augmenter le financement

46. Si la Stratégie de la CCD vient confirmer l'approche actuelle du MM, elle en préconise également le perfectionnement. La stratégie renforcée et l'approche améliorée (SRAPA) du MM, approuvée par la CdP 7, met l'accent sur les interventions au niveau national et la facilitation des accords de financement de la GDT entre les donateurs et les pays. Partant de ses ressources actuelles, le MM a établi des programmes stratégiques visant à élargir la base de financement par un recensement des sources les plus prometteuses pour compléter les flux d'aide publique au développement à la GDT. Il examine également les autres sources de financement recensées dans la Stratégie, afin de déterminer de quelle façon elles pourraient être incorporées dans les programmes stratégiques⁷.

C. Collaboration entre le MM et le Fonds pour l'environnement mondial

47. Constatant que les rôles du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du MM étaient complémentaires, ce dernier a engagé en 2007 des discussions avec le Directeur général et les équipes chargées des différents domaines d'intervention du FEM sur la façon dont il pourrait soutenir au mieux les pays Parties en renforçant, par une collaboration stratégique, l'impact et le volume global du financement de la GDT.

⁶ ICCD/COP 8/L.17.

⁷ Cet appel est formulé dans le programme de travail esquissé pour le MM dans la Stratégie: "Le MM explore de nouveaux mécanismes et sources de financement pour combattre la désertification/dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, parmi lesquels le secteur privé, des mécanismes fondés sur le marché, les organisations professionnelles, des fondations, les organisations de la société civile et d'autres mécanismes de financement en vue d'une adaptation et d'une atténuation du changement climatique, de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité et de la lutte contre la faim et la pauvreté."

48. Suite à ces discussions et comme il est préconisé dans la Stratégie, le MM élabore actuellement une stratégie d'engagement avec le FEM et ses organismes d'exécution – en particulier le FIDA – en vue d'accroître la convergence entre les deux instances et rendre ainsi la mobilisation des ressources en faveur de la GDT plus forte et plus durable⁸.
49. La stratégie d'engagement couvrira les divers points d'entrée des cycles de planification des projets ou politiques – de l'admission et la création des partenariats à la planification et au cofinancement du projet, en passant par le suivi, l'évaluation et le partage des connaissances. Elle servira de guide aux relations entre le MM et le secrétariat du FEM ainsi qu'à la collaboration avec les organismes relevant du FEM, ce qui est un élément indispensable.

D. Collaboration entre le MM et son Comité de facilitation

50. S'inspirant de la réussite de ses travaux avec certains membres du Comité de facilitation, le MM s'efforce maintenant d'amener l'ensemble de ce comité à apporter son appui à des plates-formes de partenariat nationales, sous-régionales et régionales pour augmenter le financement de la GDT. Il compte sur les trois membres fondateurs – le FIDA, le PNUD et la Banque Mondiale – pour prendre la direction de cette entreprise.
51. Le succès dépendra de la clarté du rôle assigné au Comité de facilitation dans la réalisation des objectifs de la Stratégie de la CCD. De fait, aux termes de l'objectif opérationnel 5: Financement et transfert de technologie, la Stratégie recommande que "les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières internationales (IFI), des mécanismes et des fonds internationaux, dont le FEM, en militant en faveur de la mise en œuvre de la CCD et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs des institutions compétentes". La Stratégie esquisse également les grandes lignes du programme de travail du Comité de facilitation en invitant ce dernier à reconsidérer sa mission et à adopter un programme de travail conjoint conforme à la Stratégie et en conviant chacun de ses membres à mettre en place des plates-formes de financement complémentaires appropriées et d'aligner ainsi leurs activités sur la Stratégie.

E. Collaboration entre le MM et le secrétariat de la CCD

52. Le MM accorde une grande importance à sa collaboration avec le secrétariat de la CCD dans la poursuite de la mise en œuvre de la Convention. Au cours de la CdP 8, M. Luc Gnacadja (Bénin) a été nommé Secrétaire exécutif de la CCD par le Secrétaire général des Nations Unies. Ainsi, outre la collaboration dans le cadre du Comité de facilitation, le MM et le secrétariat de la CCD vont entreprendre des activités conjointes destinées à faciliter une bonne prestation de services en vue de la réalisation des objectifs de la Stratégie.

F. Gérer dans une optique de résultats

53. En prévision d'une ouverture de la Stratégie à la culture du résultat, le MM a entrepris en 2007 une expérience pilote de mise en place d'un système de gestion et de budgétisation axé sur les résultats. Conformément aux décisions de la CdP concernant l'adoption de la Stratégie, les cycles de planification et de budgétisation du MM comporteront désormais un plan d'activités coïncidant avec le cycle décennal de la Stratégie. Comme le lui a demandé la CdP, le MM "révisera son plan de travail actuel, en conservant l'approche [de gestion axée sur les résultats], en vue de son harmonisation avec la Stratégie et préparera un projet de plan de travail pluriannuel (quatre ans) et un programme de travail complémentaire chiffré sur deux ans". La chaîne des résultats du système de gestion et de budgétisation axé

⁸ Cette démarche s'inscrit également dans la ligne du programme de travail du MM, tel qu'énoncé dans la Stratégie, qui préconise que le MM élabore une stratégie permettant de concrétiser la complémentarité de son rôle et de celui du FEM.

sur les résultats du MM correspond déjà au cadre logique de la Stratégie. Le prototype permettra au MM de satisfaire rapidement aux recommandations de la CdP relatives à la présentation de rapports axés sur les résultats.

V. Collaboration avec le FIDA

54. La CdP a décidé que le MM devrait être accueilli par une organisation existante et tirer parti de l'expertise et de l'avantage comparatif de cette organisation pour mener à bien ses travaux. La CdP 1 a insisté pour que le mandat, les objectifs et les capacités de l'organisation hôte et les activités du MM soient largement complémentaires. En tant qu'organisation mondiale à la pointe de la lutte contre la dégradation des terres et du combat pour la réduction de la pauvreté rurale dans les pays les plus touchés par la désertification, le FIDA a été choisi pour accueillir le MM.
55. L'expertise et les connaissances du FIDA en matière de financement de projets et programmes et de mobilisation de ressources importantes, ainsi que son vaste éventail d'accords de collaboration avec d'autres IFI, ont été des facteurs déterminants pour le retenir comme organisation hôte. Tout en conservant son identité propre, le MM collabore étroitement avec le FIDA et bénéficie de l'appui de la structure administrative du Fonds.

A. La mission du FIDA dans le contexte de la CCD

56. La mission du FIDA est d'œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté. Elle est donc intimement liée à la lutte contre la dégradation des terres. L'attachement du FIDA à combattre les causes de ce problème mondial trouve son illustration dans ses programmes d'investissement, ses dons et ses initiatives en matière de politiques. Au cours des 25 dernières années, le FIDA a de fait engagé plus de 3,5 milliards de USD à l'appui du développement des zones arides et de la lutte contre la dégradation des terres dans le monde entier. Depuis qu'il accueille le MM, ces engagements de prêts et de dons ont représenté 3,5 milliards de USD et 2 autres milliards de USD ont été versés par les IFI partenaires⁹. Soixante-dix pour cent des projets bénéficiant de l'appui du FIDA se situent dans des milieux marginaux écologiquement fragiles.
57. L'accès au financement des domaines d'intervention vient encore renforcer l'appui que le FIDA apporte à la mise en œuvre de la CCD en sa qualité d'organisme d'exécution du FEM. Le Programme opérationnel du FEM sur la gestion durable des terres (PO n°15) confère au FIDA une position unique pour assurer la liaison entre les projets traitant de la dégradation des terres et les efforts de réduction de la pauvreté et de développement.

B. Le partenariat MM/FIDA

58. Le Cadre stratégique 2007-2010 du FIDA constitue une excellente structure de collaboration entre le MM et le FIDA, car il comporte plusieurs points de convergence non seulement avec le cadre des résultats et la stratégie d'engagement propres au MM, mais également avec ceux de la Stratégie de la CCD. À de maintes occasions, le MM et le FIDA ont travaillé ensemble à l'intégration des PAN de la CCD dans les programmes d'options stratégiques par pays ou sous-région du FIDA et à l'établissement de liens entre les initiatives du MM et les objectifs de la CCD d'une part et les nouveaux projets appuyés par le FIDA d'autre part, l'objectif étant de renforcer le volume des ressources destinées à la mise en œuvre de la CCD. L'examen des programmes et projets financés par le FIDA ayant un lien avec les objectifs de la CCD est un élément révélateur parmi d'autres de la coopération entre les deux organes et de l'avantage comparatif représenté par l'hébergement du MM dans les locaux du FIDA.

⁹ *Review summary: Portfolio review of IFAD-funded programmes and projects related to UNCCD objectives (1999-2005)* – en anglais seulement – (peut être consulté à l'adresse suivante: www.ruralpovertyportal.org/english/topics/desertification/documents/IFAD-GM-06.pdf).

59. Le MM collabore avec l'Unité FEM du FIDA afin d'utiliser le financement du PO n°15 du FEM pour attirer et mobiliser des cofinancements et accroître le volume global des fonds destinés à la GDT. Cette démarche est conforme avec une approche-programme qui permet d'obtenir un meilleur impact et une durabilité des investissements. Compte tenu des défis liés au contexte politique, institutionnel et législatif favorable au financement de la GDT et du PO n°15, les interventions du FEM doivent avoir une orientation encore plus sectorielle et intégrée. Le MM collabore également avec le FIDA à la recherche des meilleurs moyens d'intégrer le financement du FEM dans les stratégies de financement et les cadres d'investissement nationaux de la GDT, que le MM s'efforce de faciliter.
60. À ce jour, le FIDA est le principal bailleur de fonds. Les ressources fournies par le Fonds ont permis au MM d'appuyer des programmes d'intervention dans 29 pays et 12 sous-régions, en plus du soutien financier et technique apporté à d'autres initiatives liées à la CCD. De façon plus générale, le FIDA est également l'un de ses partenaires stratégiques, puisqu'il est membre du Comité de facilitation.
61. Dans le cadre des efforts accrus déployés par le Fonds pour intégrer ses investissements dans les programmes de développement généraux des pays bénéficiaires, le FIDA et le MM vont renforcer leur coopération. Le MM – dont la mission est de réunir des partenaires financiers pour accroître la base des ressources destinées à favoriser la réduction de la pauvreté et la croissance économique grâce à la GDT – va réexaminer sa coopération avec le FIDA et proposer des actions communes pour l'exercice biennal 2008-2009, dans le cadre de son programme de travail et budget sur deux ans. Il rendra pleinement compte de la coopération FIDA/MM en 2008 et 2009.

VI. Les organismes donateurs et le projet de fonds multidonateurs

62. En collaboration avec le Bureau du Contrôleur et le Service juridique du FIDA, le MM travaille à la mise en place d'un fonds multidonateurs (FMD). La principale raison d'être de ce fonds est de rassembler les diverses contributions volontaires et d'appliquer effectivement le système de gestion axée sur les résultats du MM par le biais de son programme de travail et budget pour l'exercice biennal.
63. Le MM s'efforce de mettre en place un système de financement toujours plus prévisible grâce à une "alliance financière" avec les organismes donateurs et les IFI permettant, autant que possible, de planifier et de budgétiser les contributions volontaires pour chaque exercice biennal. En ce qui concerne ses interventions au niveau des pays et ses initiatives et programmes, il envisage un processus de communication structuré avec les organismes donateurs qui contribuent aux opérations du MM.
64. Le FMD proposé serait dirigé par un comité directeur composé d'un certain nombre d'organisations participantes – dont le FIDA, qui en serait membre permanent–, et par un conseil chargé de la reconstitution, dont les donateurs bilatéraux et les IFI seraient membres de droit.
65. Le FMD et ses procédures s'appuient sur la décision prise par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2006 (EB 2006/89/R.56) eu égard aux "Procédures régissant le Mécanisme mondial: Compte des ressources spéciales pour le financement de la mise en œuvre de la CCD", compte communément appelé "troisième compte". Il est proposé que le FMD utilise ce compte, afin de donner au MM suffisamment de souplesse pour opérer en tant que prestataire de services de conseils sur les financements destinés aux pays en développement. Le FMD proposé est parfaitement conforme aux procédures administratives définies dans le mémorandum d'accord conclu entre le FIDA et la CdP, ainsi qu'aux règles et procédures FIDA.

